

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (FRUQ)
Assemblée générale spéciale (AGS-030)
Vendredi 12 juin 2026, Salle 2410, Université du Québec

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

AGS/12-06-2026

Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du vendredi 12 juin 2026 (AGS-030) tenue à la salle 2410 de l'Université du Québec à 10 h.

Sont présents :

Maureen Baker, présidente de l'ARUQTR, par visioconférence
*Claude Bédard, administrateur et président, délégué de l'ARRÉTS
Hélène Boissé, présidente et déléguée de l'ARUQAT
Nicole Carignan, présidente et déléguée de l'APRUQAM, par visioconférence
Guy Demers, délégué de l'APRÈS-L'UQAM, par visioconférence
Johanne Fortin, présidente de l'ACRUQAM
*Bernard Gaucher, administrateur et responsable du dossier des régimes de retraite
Bruno Labrosse, délégué de l'APRÈS-L'UQAM, par visioconférence
Louise Laflamme, déléguée de l'ARÉNA
Hélène Laplante, déléguée de l'ARUQSS
Clémence Neault, présidente de l'ARUQSS
André Régimbald, président et délégué de l'ARUQO
Pauline Riverin, présidente et déléguée de l'ARUQAC
*André G. Roy, administrateur
Jean Roy, président et délégué de l'APRRUQTR
André Savary, président par intérim et délégué de l'APRÈS-L'UQAM, par visioconférence
*Anne Thibaudeau, administratrice et vice-présidente au secrétariat, présidente déléguée de l'ARRÉTS
* *Membre du Conseil d'administration de la FRUQ*

Invités en visioconférence pour le point 3 :

Julie Bélanger, directrice des communications, Normandin Beaudry
David Courtemanche, actuaire, Normandin Beaudry

Se sont excusés

André Bédard, président de l'ARRUQAR
Rudolf Bertrand, président et délégué de l'APRÈS-INRS
*Roland Côté, administrateur et vice-président à la trésorerie
Renald Marchand, président de l'ARTÉLUQ

Ouverture de l'assemblée

Monsieur Claude Bédard, qui assume la présidence, accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à cette assemblée générale spéciale de la FRUQ.

Le président constate que le quorum, tel que défini à l'article 3.5.2 des *Statuts et règlements généraux* est respecté. Il invite les participants à se présenter. Il rappelle aux participants le départ de monsieur Pierre Laplante et la nomination de monsieur Roland Côté, administrateur, à titre de vice-président à la trésorerie.

1. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Présentation du projet de Plan de communication (document joint) - Adoption

3. Présentation de la firme Normandin Beaudry par visioconférence

Résolution AGS-29s-01

Sur proposition de Claude Bédard, avec l'appui d'André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le conseil d'administration.

2. Présentation du projet de Plan de communication (document joint)

Après un bref historique de ce dossier, monsieur André G. Roy rappelle les objectifs de la FRUQ, présente les constats tirés du mini-colloque (octobre 2022) et de l'atelier virtuel (mars 2023) découlant d'un sondage réalisé en juin 2022. Il présente les résultats des groupes de discussion qui se sont tenus à l'été 2025.

Le conseil d'administration de la FRUQ a donc travaillé à extraire les consensus qui se sont dégagés de l'ensemble des consultations auprès des associations affiliées, tout en respectant les objectifs de la FRUQ soit : améliorer les conditions de vie des retraitées et retraités, favoriser la mise en commun des préoccupations en lien avec les assurances et les régimes de retraite, assurer la défense de leurs droits de même que représenter, collaborer et contribuer auprès d'organismes partageant des objectifs similaires.

Monsieur Bernard Gaucher poursuit en déclinant, pour chaque objectif, les objectifs de communication, les moyens en découlant et les responsables de dossier de même que les échéances souhaitées.

Les participants échangent notamment sur la façon dont ils communiquent avec leurs membres et sur l'interaction possible entre les sites web.

Il est aussi convenu que les associations qui ont un protocole ou une entente avec leur établissement d'origine le fassent parvenir à la vice-présidente au secrétariat ceci, dans le but d'examiner les disparités d'une association à l'autre et éventuellement, convenir de conditions minimales auxquelles aurait droit chaque association.

Il est aussi prévu que les conditions sous lesquelles exerce la FRUQ (contribution financière du siège social, accès à certains services) soient formalisées dans une entente.

Monsieur Bernard Gaucher souligne que ce plan n'est pas statique et que d'autres objectifs pourraient émerger selon les réalités qui se présentent.

Étant donné l'accord des participants, madame Anne Thibaudeau procède à la lecture de la proposition d'adoption du Plan de communication.

Résolution AGS-29s-02

Considérant les réflexions amorcées par la FRUQ et ses associations affiliées lors du mini-colloque tenu en octobre 2022 et de l'atelier virtuel tenu en mars 2023;

Considérant les lignes directrices d'un projet de plan de communication adoptées lors de l'Assemblée générale annuelle du 5 octobre 2024;

Considérant les consultations auprès des associations affiliées à l'été 2025;

Considérant la recommandation du conseil d'administration;

Sur proposition d'Hélène Boissé, avec l'appui d'André Savary
il est résolu à l'unanimité, d'adopter le Plan de communication de la FRUQ tel que présenté par le conseil d'administration.

3. Présentation de la firme Normandin Beaudry par visioconférence

Monsieur Claude Bédard rappelle les circonstances dans lesquelles il a été décidé au conseil d'administration de rencontrer la firme Normandin Beaudry, bien connue des intervenants de l'Université du Québec en matière d'assurances collectives. Monsieur Pierre Laplante, responsable des assurances ayant quitté la FRUQ, le conseil se devait de trouver une personne remplaçante. Or, il s'est avéré qu'on ne pouvait trouver quelqu'un ayant son expertise et la volonté d'endosser cette responsabilité telle que monsieur Laplante l'exerçait.

Les membres du conseil ont donc rencontré les représentants de Normandin Beaudry le 23 avril 2026 afin d'examiner avec eux l'information qui pourrait être transmise aux retraités concernant les assurances après 65 ans. Or, Normandin Beaudry, à la demande de plusieurs de ses clients, a conçu un régime d'assurance à la lumière des meilleures offres sur le marché et c'est Desjardins qui offre ce produit, du nom de Moveo. La présentation en a été faite lors de cette rencontre et le conseil d'administration de la FRUQ a jugé bon qu'il soit présenté à la présente Assemblée. Il a aussi été indiqué par les représentants de Normandin Beaudry que la firme pourrait offrir des outils de communication à verser sur le site web de la FRUQ.

Monsieur Davis Courtemanche, actuaire, accompagné de madame Julie Bélanger, directrice des communications, présente le produit Moveo et répond aux questions des participants qui recevront les documents tels que présentés en assemblée. Il s'avère que ce produit s'adresse aux nouveaux retraités qui pourraient y adhérer en dedans de 90 jours après la terminaison de l'assurance collective de l'Université du Québec. Pour éclairer les échanges, une brève

comparaison est aussi présentée entre la couverture de Moveo et celle du contrat 3997 de Beneva.

Monsieur Claude Bédard remercie madame Bélanger et monsieur Courtemanche pour leur présentation.

Les participants échangent alors leurs avis sur cette nouvelle avenue et sur les suites à donner. Ils donnent leur aval à ce que les membres du conseil d'administration poursuivent leur exploration avec Normandin Beaudry sur l'offre qui pourrait être faite aux nouveaux retraités concernant Moveo.

Il est aussi convenu que la FRUQ, par son site web, ne doit pas favoriser un contrat d'assurances plus qu'un autre et que c'est à chaque retraité de s'informer. Le rôle de la FRUQ est plutôt d'informer les retraités de l'existence de contrats d'assurances lorsque celle de l'Université cesse à 65 ans, information qui n'est pas exhaustive. En ce sens, des changements au site web seront apportés.

Enfin, monsieur Bernard Gaucher souligne que les démarches concernant la nomination d'un nouveau responsable du dossier des assurances au conseil d'administration de la FRUQ se poursuivent.

Les associations affiliées seront tenues informées du développement dans ce dossier majeur.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la levée de l'assemblée à 13 h.